

A.A PAYSAGE VERT
SAS au Capital de 100 €
Siège social : 7 IMPASSE HACHET, 02100 SAINT-QUENTIN
RCS DE SAINT QUENTIN : 938 420 767

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04/03/2026

L'an 2026, le 4 MARS à 9 heures. Les Associés de la société A.A PAYSAGE VERT se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, à l'effet de se prononcer sur les résolutions suivantes :

- Transfert de siège social

Sont présent ou représentés :

Monsieur AKMAN ADEM Né le 16/05/1964 à YESILOVA en TURQUIE, de nationalité TURQUE Demeurant au **7 IMPASSE HACHET - 02100 SAINT QUENTIN**

Première résolution

L'assemblée des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence, décide de transférer le siège de la société de 7 IMPASSE HACHET, 02100 SAINT-QUENTIN à 9 RUE CHAUVART - 95500 GONESSE.

Cette résolution est adoptée par les associés représentant à l'unanimité.

En conséquence de la décision de transfert du siège social, l'article 5 des statuts est modifié ainsi qu'il suit :

Le siège social est fixé à :

9 RUE CHAUVART - 95500 GONESSE

Il pourra être transféré en tout autre endroit de la même Commune par simple décision de la présidence, et en tout autre lieu en vertu d'une décision extraordinaire des associés.

Le reste de l'article restant inchangé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 9h45.

A GONESSE, le 04/03/2026

Monsieur AKMAN ADEM
Président

